

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 01	Edition : 05-2021	Page 1/3

Description de l'offre : Chargé de cours – formation fonctionnelle-Police de Quartier - Module 1.2. Place, fonction et rôle de l'inspecteur de quartier au sein de la police intégrée

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, pour dispenser le module « Place, fonction et rôle de l'inspecteur de quartier au sein de la police intégrée » de la formation fonctionnelle Police de Quartier aux membres du cadre opérationnel de la police locale amenés à exercer une fonction de « police de quartier »

Grade minimum requis pour la fonction : Inspecteur de police

Conditions requises pour la fonction

- Faire partie ou avoir fait partie d'un service de proximité
- Avoir une expertise du travail du policier de quartier

Plus-value/atout :

- Etre titulaire du brevet formation fonctionnelle « mentor opérationnel » (EDA 4248)
- Etre titulaire du brevet formation continuée « Didactique de base pour chargés de cours » (EDA 1440)
- Disposer d'une expérience professionnelle dans ce domaine et dans le domaine pédagogique

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 01	Edition : 05-2021	Page 2/3

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier et plus particulièrement dans le domaine du travail de quartier

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- **Avoir une maîtrise théorique**
 - De la circulaire CP1 du 27 mai 2003 sur la Fonction de police orientée vers la Communauté, définition de l'interprétation belge applicable au service de police intégrée, structurée à 2 niveaux
 - Des 7 fonctionnalités de base définies par l'AR du 17 septembre 2001 fixant les normes d'organisation et de fonctionnement de la police locale afin de garantir un service minimum équivalent à la population
 - Des principes de la circulaire PLP 10 résultant de l'AR du 17/09/2001 relatif aux normes d'organisation et de fonctionnement de la police locale afin d'assurer un service minimum équivalent à la population
 - De la place, de la fonction et du rôle du policier de quartier au sein de la police intégrée structurée à 2 niveaux

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 01	Edition : 05-2021	Page 3/3

- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Suivre les modules d'initiation à l'utilisation de la (des) plateforme(s) APPH
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation pour l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance
- Transmettre des consignes simples et complexes

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

Lieu de travail : Jurbise (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation ou durant les heures de service F/L022 (personnel police)

Dépôt des candidatures

Mode : uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 10/09/2021

Date limite : 30/09/2021